

Communiqué de presse

Lyon, 3 octobre 2025

Salon Pollutec - Lyon

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse appelle les entreprises à s'emparer de son nouveau programme d'aides en faveur de l'eau

Dans un contexte de changement climatique où l'eau se fait plus rare, réduire la dépendance en eau des activités économiques et préserver la qualité de la ressource est un gage de pérennité pour l'avenir. L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un partenaire clé des acteurs économiques. Elle soutient techniquement et financièrement leurs actions pour réduire la pollution des effluents ainsi que les consommations d'eau. En 2023, une baisse de 9 % des prélèvements industriels a été enregistrée sur le bassin Rhône-Méditerranée et la concentration en métaux dans l'eau a été divisée par 6 depuis 10 ans. A l'occasion du salon Pollutec à Lyon, l'agence de l'eau invite les entreprises à relever les défis de leur transition écologique grâce aux nouvelles aides de son programme Sauvons l'eau 2025-2030 qu'elles peuvent solliciter.

Le changement climatique s'accélère et ses effets sur l'eau en sont le premier marqueur. La sécheresse de 2022, puis celle de 2023, ont constitué une expérience collective de ce à quoi il faut se préparer. Tous les usages de l'eau sont directement impactés obligeant à accélérer l'adaptation des territoires. Pour les entreprises industrielles et les artisans, il s'agit en priorité de rendre leurs activités moins vulnérables face à la baisse de la disponibilité de la ressource et de réduire leurs émissions de pollutions à la source afin de contribuer à la préservation de la qualité des milieux.

Avec son 12^e programme 2025-2030, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse renforce son soutien financier aux acteurs économiques du grand quart sud-est.

Doté de 520 millions d'euros par an, ce programme d'aides consacre annuellement près de 50 M€ pour organiser la sobriété des usages et 18 M€ pour lutter contre les pollutions de nature industrielle.

Les entreprises peuvent bénéficier de **40% à 70% d'aides** pour soutenir des projets variés qui ciblent en priorité :

- La réduction des émissions de polluants les plus significatifs, notamment les micropolluants dont les Pfas et macropolluants, en agissant le plus en amont possible pour limiter leur dispersion ;
- Le développement de technologies propres ou de traitement, en finançant des projets de recherche et développement pour des solutions innovantes ;
- Les actions d'économies d'eau supérieures à 2 000 m³/an/site, notamment par le recyclage interne des eaux ou la récupération d'eaux pluviales ;
- Les opérations groupées de réduction des émissions et d'économie d'eau à l'échelle d'une filière ;
- La mise en œuvre d'une gestion intégrée des eaux pluviales et la désimperméabilisation des sols ;
- La sécurisation des stockages pour éviter les pollutions accidentelles.

En complément, l'agence de l'eau a récemment lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) spécifiquement dédié aux projets collectifs. Il est encore temps de candidater. Ouvert jusqu'au 5 novembre, avec une enveloppe de 10 millions d'euros, cet AMI vise à soutenir des actions portées par des fédérations professionnelles, des syndicats ou des entreprises multisites. L'objectif est de financer des projets d'économies d'eau ou de réduction des rejets de substances dangereuses à l'échelle d'une filière entière.

❖ Des entreprises fortement mobilisées

L'engagement de l'agence de l'eau et des industriels a déjà porté ses fruits. En ce qui concerne la **réduction des émissions de polluants**, depuis 10 ans, les investissements des industriels ont permis de diviser par 6 les niveaux de concentration en métaux dans l'eau (chrome, nickel, zinc...) et les campagnes de recherche des micropolluants dans l'eau ont fait avancer la connaissance dans l'identification et la quantification des émissions industrielles.

Au cours du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau, près de 90 millions d'euros d'aides ont été mobilisés vers le secteur industriel pour soutenir plus de 1400 opérations en faveur de la protection de la ressource en eau. Cela représente une réduction de plus de 15 tonnes des flux de micropolluants.

Sur le plan des économies d'eau, en 2023, une baisse de près de 9 % des prélèvements des industriels a été enregistrée sur le bassin Rhône-Méditerranée et en 2024, 41 % des volumes d'eau économisés par les projets aidés par l'agence de l'eau provenait du secteur industriel, témoignant de l'intérêt des industriels et de leur volonté de s'adapter au changement climatique.

« Nous constatons une réelle prise de conscience des industriels sur les enjeux de l'eau, souligne Nicolas Mourlon, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. L'agence est présente pour les accompagner dans leur changement de process, techniquement et financièrement grâce à son programme Sauvons l'eau ! »

❖ Ils agissent pour sauver l'eau

SNS industrie réduit sa consommation d'eau de 85 % Spécialiste de la régénération de filtres industriels et de pièces techniques en Côte-d'Or, SNS industrie a mis en place une station de traitement des eaux en circuit fermé qui permettra de réutiliser l'eau dans les procédés, supprimant ainsi entre 1 500 et 2 000 m ³ d'eaux usées rejetées chaque année dans le bassin versant, et réduisant de 85 % la consommation annuelle en eau. Connectée et modulable, cette station s'inscrit dans le cadre de l'opération collective Protect'Eau, portée par Dijon Métropole, qui vise à limiter les pollutions diffuses toxiques dans les milieux aquatiques. D'un coût global de 600 000 euros, le financement de l'ouvrage a été aidé pour plus de la moitié par l'agence de l'eau.	La société Ateliers d'Ennoblement d'Irigny près de Lyon limite la charge polluante des effluents envoyés à la station d'épuration de Pierre-Bénite. Opérationnelles en 2026, les nouvelles installations de traitement doivent permettre de réduire d'environ deux-tiers la charge en DCO* rejetée par l'usine et de réinjecter 6000 m ³ /an d'eau traitée dans les process. La construction sous la station d'épuration d'un bassin d'aléas permettra également de gérer les situations accidentelles en cas de défaut de traitement mais également les eaux d'extinction incendie. Le coût total des travaux est estimé à 5,4 M€ pour lesquels l'agence apporte une aide de près de 1,3 M€. <i>*Demande chimique en oxygène</i>	SPIRAL traite ses eaux en circuit fermé A Thise, sur le territoire de Grand Besançon Métropole, Spiral est spécialisée dans le traitement de surface utilisant des procédés pour polir, lisser ou ébavurer des pièces métalliques dans des cuves remplies d'eau. Cette eau souillée était jusqu'ici évacuée dans le réseau d'assainissement après traitement. La société a installé un dispositif qui permet de purifier l'eau par évaporation, de traiter les résidus solides comme déchets et de réinjecter l'eau récupérée dans le process industriel. Désormais, plus aucun rejet liquide n'est évacué dans le réseau, soit près de 1 000 m ³ d'eau économisés chaque année. Un projet soutenu par le programme Preventox, piloté par Grand Besançon Métropole et la CCI Saône-Doubs, avec le concours de l'agence de l'eau.
--	---	---

❖ En chiffres

- **40% à 70% d'aides de l'agence de l'eau aux industries pour financer des projets pour l'eau**
- **90 M€ d'aides ont été mobilisés pour le secteur industriel entre 2019 et 2024**
- **15 % : c'est la part des prélèvements d'eau destinés à l'usage industriel (process et refroidissement des sites industriels, hors secteur de l'énergie) et aux activités économiques (golfs, neige artificielle, établissements thermaux, campings...) dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse**
- **La concentration en métaux dans l'eau a été divisée par 6 depuis 10 ans**

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse agit pour une gestion équilibrée et partagée de la ressource en eau, la restauration et la préservation du bon état des eaux et des milieux aquatiques et la reconquête de la biodiversité. Elle mobilise pour cela la connaissance ainsi que la fiscalité environnementale qu'elle redistribue sous forme d'aides aux projets pour l'eau portés par les collectivités, industriels, agriculteurs et associations. Elle inscrit ses actions dans le cadre de son 12^e programme « Sauvons l'eau 2025-2030 » doté de 520 M€/an.

Partenaire des territoires du quart sud-est de la France qu'elle accompagne dans leur transition écologique, l'agence de l'eau est constituée de 330 agents engagés pour l'eau. Elle agit en synergie avec un réseau d'acteurs composé d'élus, de l'administration, d'entreprises, d'agriculteurs, d'experts et d'associations qui sont représentés au sein de son conseil d'administration et des comités de bassin Rhône-Méditerranée et de Corse.

Contacts presse

Agence de l'eau : Valérie Santini 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence plus2sens : Laurence Nicolas 06 64 50 59 50 laurence@plus2sens.com

Marine Chevalier 06 95 79 69 15 marine@plus2sens.com